



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les bibliothèques dans l'agenda européen

Jeudi 13 juin 2024
Bordeaux

Direction générale des médias et des industries culturelles – Service du livre et de la lecture

Une dynamique européenne dans le domaine du livre et de la lecture

- Le plan de travail européen pour la Culture
- Le rapport parlementaire Frankowski sur l'avenir du secteur européen du livre
- La création d'une « Journée des auteurs » européenne

Le plan européen pour la Culture

Le 7 décembre dernier, le Conseil de l'UE a adopté un nouveau programme de travail européen pour la culture (2023-2026), consultable [ici](#).

Quatre domaines prioritaires ont été identifiés :

- 1) La création ;
- 2) La culture pour les citoyens, qui, pour la première fois, fait la part belle au rôle social et démocratique des bibliothèques ;
- 3) La culture pour la planète, qui concernera à la fois la préservation du patrimoine et au bâti, avec le nouveau Bauhaus européen ;
- 4) Les partenariats cocreatifs (liés à la guerre en Ukraine).

La culture pour les citoyens

*« Les institutions culturelles jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la démocratie et du bien-être social dans la mesure où elles s'adressent à l'ensemble de la communauté, fournissent un accès abordable ou gratuit aux connaissances et à l'information, dans le plein respect des droits de propriété intellectuelle, améliorent l'éducation aux médias, créent un espace commun pour le dialogue et le débat, et, partant, renforcent l'intégration sociale et la participation des communauté et, en fin de compte, contribuent à lutter contre la désinformation, les discours haineux et les fausses informations. Il convient de continuer à encourager ce rôle des institutions culturelles. **A cet égard, le programme de travail actuel accorde une attention particulière à la promotion du développement des bibliothèques** ».*

Une action dédiée aux les bibliothèques

Action	Objectifs	Méthode et calendrier
« Renforcer le rôle multiple des bibliothèques en tant que dépositaires et relais des œuvres culturelles, des compétences et des valeurs européennes »	Lancer un débat approfondi et explorer les domaines de promotion et de renforcement des bibliothèques, étudier les lignes de financement dans le cadre des programmes de l'UE, réunir décideurs et professionnels, étudier les possibilités de formation et d'autres activités pour les professionnels	2023 : Atelier 2024 : groupe MOC 2025 : Atelier et conférence

Action	Objectifs	Méthode et calendrier
« Culture et promotion de la démocratie : vers une citoyenneté culturelle en Europe »	Identifier et élargir la participation des citoyens, en particulier les jeunes générations, et légitimer les processus décisionnels (synergies entre acteurs de l'éducation, institutions culturelles, société civile...)	Présentation de l'étude 2022 début 2023 Poursuite des travaux 2025 – 2026
« Découvrabilité des contenus culturels européens diversifiés dans l'environnement numérique »	Recommandations, examen de projets innovants et des outils spécifiques, mais aussi des difficultés d'accès au contenu (y compris pour les personnes handicapées ou à faibles revenus), en mettant l'accent sur des secteurs moins étudiés et moins réglementés, comme la musique ou le livre	2023 – 2024 : étude
« Statistiques culturelles – renforcer la résilience dans et par la culture »	Echanges de bonnes pratiques et élaboration d'un ensemble de statistiques harmonisées et comparables à l'échelle de l'UE, couvrant les aspects liés à l'égalité de genre, la dimension du travail, le soutien économique et la participation culturelle	A partir de 2023 : ateliers et discussions avec Eurostat et les instituts de statistique
« Une action climatique par la culture »	Echange de connaissances pour stimuler l'action climatique et promouvoir des modes de consommation et de production durables, contribuer à faire évoluer les comportements, faire avancer la recherche financée par l'UE sur ce sujet	2024 : atelier (+ en 2025 et 2026)
« Un cadre de vie de qualité pour tous »	Suite du plan de travail précédent (nouveau Bauhaus européen) ; réflexion sur des initiatives pour assurer un cadre de vie de qualité pour tous, y compris les personnes vivant dans des zones rurales et isolées, sur la rénovation, la restauration ; échanges de bonnes pratiques et lancement éventuel d'un processus pour suivre l'intégration de normes de qualité dans les nouveaux programmes	A partir de 2023 : recherche, réunions, promotion, conférences
« Protéger le patrimoine contre les catastrophes naturelles et d'origine humaine »	Renforcer les capacités et compétences des parties prenantes, élaborer une méthodologie au niveau européen pour préparer aux risques et aux situations d'urgence ;	2024 : apprentissage par les pairs 2025 : conférence
« Lutte contre le trafic des biens culturels »	Evaluer et améliorer la coopération entre acteurs concernés, recenser les risques et les problèmes, recommandations	A partir du 2 nd semestre 2023 : ateliers

La méthode ouverte de coordination

- Un mandat définit les grands objectifs de cette MOC
- Chaque Etat membre a nommé un représentant : Sylvie Bonnel, conseillère livre et lecture à la DRAC Île-de-France représente la France
- Un groupe de suivi a été constitué, avec les associations professionnelles (ABF, ABD, CFIBD et Bpi)

La méthode ouverte de coordination

Trois sous-groupes de travail :

- (1) Etat des lieux détaillé de l'environnement législatif, politique et financier
- (2) Construire du narratif sur le rôle des bibliothèques
- (3) Besoins et outils pour les bibliothèques et préconisations

Des réunions de travail régulières

Quels objectifs ?

- Construire des statistiques européennes sur les bibliothèques
- Permettre une meilleure mobilisation des fonds européens pour les bibliothèques (recensement, travail avec le RCE)
- Construire un plaidoyer européen à destination des politiques pour valoriser les bibliothèques
- Créer des temps forts comme une Journée européenne des bibliothèques



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des médias et des industries culturelles